



172

NUMÉRO

Mercredi 28 avril 2004

NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

« LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES ENTRE LA FRANCE ET L'INDE »

RAPPORTEUR :
GEORGES ABADIE

AU NOM DE LA SECTION DES
RELATIONS EXTÉRIEURES

PRÉSIDIÉE PAR
RENÉ SOUCHON

ETUDE ADOPTÉE
PAR LE BUREAU
DU JEUDI 22 AVRIL 2004

L'Asie depuis quelques années capte une part croissante des activités productives du monde. L'envol de la Chine est dans toutes les préoccupations géopolitiques. Le deuxième géant asiatique, l'Inde, se réveille-t-il aussi ? Comment l'Occident se prépare-t-il à cette double irruption, chacune lourde de plus d'un milliard d'humains, dans le concert mondial des flux économiques, sociaux et culturels ?

Pour la Chine, les données en sont déjà connues, les perspectives à grands traits dessinées, et bien des conjonctions d'activités engagées. Pour l'Inde, on ressentait comme un temps de retard, avant l'imminence d'un ample mouvement en avant ; il est là maintenant, marqué par un influence stratégique surgissant vigoureusement sur la scène mondiale et par des indicateurs économiques en rebond.

La France, dans sa dimension internationale et de quatrième puissance exportatrice de biens et de services, est concernée par cette nouvelle donne et doit se vouloir présente aux côtés de l'Inde dans cette nouvelle phase d'expansion du sous-continent indien avec lequel ses liens historiques et diplomatiques ont toujours été forts. Or, sa place dans ses échanges extérieurs avec l'Inde est faible et stagnante, que ce soit quantitativement ou relativement aux autres pays partenaires ou concurrents.

C'était donc le moment pour le Conseil économique et social de faire le point de nos rapports avec l'Inde, d'établir un diagnostic, de repérer les atouts dans nos mains respectives, et de tenter de définir les voies et moyens d'un avenir à conjuguer ensemble.

Il n'a pas été publié ces dernières années d'ouvrage décrivant l'ensemble des spécificités économiques et culturelles indiennes ; aborder les rapports franco-indiens et les diagnostiquer a impliqué de dresser une fresque globale de l'identité indienne, puis d'analyser sa nouvelle réalité, notamment dans l'industrie, l'agriculture et les services, et aussi dans les activités culturelles, avec les statistiques les plus récentes. L'économique et le culturel ont été appréciés concomitamment car, en Inde spécialement, ils influent ensemble dans la vie sociale, dans les comportements des agents économiques publics ou privés, dans les relations internationales comme dans les rapport intérieurs. Par ailleurs on n'a pas pu ignorer que les échanges s'inscrivent maintenant dans le mouvement général de glissement géographique vers l'Orient de certaines activités productives qui rend délicate la conjugaison de la face économique et de la face sociale de la mondialisation.

C'est ainsi que cette étude s'articule en trois parties.

I - COMPRENDRE L'INDE ET SA SPECIFICITE est un préalable à toute analyse des rapports qu'un pays peut avoir avec elle.

A. SUR LE PLAN DE SES CAPACITES A AVOIR UN ROLE DANS LE MONDE

C'est un géant territorial et démographique avec une identité forte de type insulaire qui pousse l'Inde à une vision tournée vers l'intérieur de sa nation.

Il est multiculturel et laïque, mais le poids dominant de l'Hindouisme et les pesanteurs des traditions religieuses et sociales influencent les comportements qui n'aident pas toujours le progrès individuel et collectif, alors que les institutions sont démocratiques et les structures de direction modernes.

Son positionnement géopolitique s'est affirmé récemment à Cancun (Conférence de l'OMC septembre 2003) et pousse, dans une vision multipolaire, à un désir de compétition économique avec la Chine et à s'impliquer plus dans les marchés du Sud et du Sud-Est asiatique.

L'Inde poursuit son mouvement de réorientation économique choisi en 1991, notamment par une libéralisation progressive du secteur industriel et celui des infrastructures, par une ouverture aux échanges extérieurs, par des réformes fiscales et des actions volontaires, ce qui a atténué les inégalités sociales mais qui demeurent encore trop importantes.

B. C'EST UNE ECONOMIE EMERGENTE

L'augmentation de son PIB vient de passer d'une situation de + 5-6 % à + 7-8 %, diminuant son différentiel avec celui de la Chine. Ses exportations viennent de s'accroître mais l'Inde n'est encore que trentième pays exportateur, et vingt-quatrième importateur. Ses investissements directs étrangers (IDE) ne sont encore qu'un dixième de ceux de la Chine.

Sa classe moyenne se développe, sa capacité de consommation au sens occidental représente 200 millions de personnes sur le milliard, dont 500 millions sont classées pauvres et très pauvres.

C - L'OFFRE CULTURELLE est dominée par l'importance du cinéma indien (2ème du monde) et par un enseignement supérieur remarquable par le nombre des étudiants et par leur qualité en informatique et technologies nouvelles (flux de 260 000 formés par an).

II - LA PLACE DE LA FRANCE EST GLOBALEMENT FAIBLE MAIS NEANMOINS ASSEZ PROMETTEUSE PONCTUELLEMENT

A - NOTRE PRESENCE EST INSUFFISANTE

Nos liens sont anciens avec l'Inde, nos compréhensions politiques stables, les rencontres entre chefs d'Etat et de gouvernement régulières et efficaces.

Mais nos échanges commerciaux et nos IDE stagnent encore et ne sont pas à la hauteur de notre rang de quatrième puissance exportatrice du monde. La France est 8ème pays investisseur en Inde qui n'est qu'au 44ème rang de nos IDE vers l'extérieur.

Le nombre de Français en Inde est faible (hors le cas particulier de Pondichéry) : environ 200 acteurs économiques ; 180 entreprises françaises ; avec fonctionnaires et enseignants, moins de 2 000 Français.

Les nationaux indiens en France seraient 10 000 environ ; les exportations indiennes vers la France représentent 1/50ème des exportations totales indiennes.

B - PAR SECTEURS ECONOMIQUES D'ACTIVITE, SITUATION VARIABLE

- L'eau, les énergies électriques et pétrolières, les télécommunications et les équipements militaires et sensibles (3ème pays fournisseur) sont des secteurs où la France a une présence importante et des opérations en développement.

- Les services d'informatique et d'ingénierie de l'information représentent 9 % du PIB de l'Inde, et pourraient intéresser beaucoup plus d'entreprises françaises

- Les biotechnologies et l'industrie pharmaceutique (1,3 % de la production mondiale) en plein développement devraient être attirantes pour la France.

- Le marché du textile-habillement représente 3 % du PIB de l'Inde ; libéralisé le 1er janvier 2005, deviendra-t-il différent et mieux attractif ?

- Sauf le BTP où des entreprises françaises sont anciennement implantées, les autres secteurs, agriculture, réseau routier, ports, services publics urbains, captent peu d'investissements français. En aéronautique néanmoins la place de la France peut être exceptionnelle (pourparlers en cours). Le secteur de la distribution au détail est encore interdit d'IDE.

C - LES ECHANGES CULTURELS ET EDUCATIFS PATISSENT D'UN USAGE FAIBLE DU FRANÇAIS

600 000 apprenants le français (dont 400 000 en enseignement secondaire), mais peu de locuteurs en langue courante.

Les points d'ancrage pour la France :

- les Alliances françaises : 22 installations, 29 000 apprenants inscrits (mais 3 000 seulement terminant le cursus) ;

- les établissements français de Pondichéry (1 200), de Delhi (200) et Mumbai (60) ;

- la coopération scientifique par le CEFIPRA (80 projets nouveaux par an et 7 laboratoires mixtes en université).

Tous témoignent d'une volonté bien reçue de fortifier ces noyaux essentiels de la présence française, malgré des moyens étroits, en espérant qu'y sera amélioré le vecteur de l'audiovisuel français.

D - DEUX INITIATIVES ORIGINALES pour conjuguer les bonnes volontés réciproques : le « Forum d'initiative Franco-Indien » et la « Saison » de la France.

III - QUELLES VOIES POUR UNE RELANCE SOUHAITABLE ?

A - POUR LA FRANCE : SES ATOUTS, SES FAIBLESSES ET LE SAVOIR-FAIRE A DEPLOYER

- L'Europe peut être une aide si la volonté est partagée de s'adresser à elle comme partenaire porteur ;

- nous avons les atouts de notre appareil diplomatique, de nos groupements économiques et d'une administration, motivés et performants ;

- la faiblesse intrinsèque des investissements indiens et du nombre d'étudiants ou stagiaires en France est un handicap pour l'image des produits et services français, et pour l'impératif d'un plus large usage du français en Inde ;

- Pondichéry peut-il être ou non une « carte à jouer » ?

- l'insuffisante compréhension des investisseurs français des réalités indiennes implique leurs efforts pour une meilleure préparation en France, puis et sur place, de leurs projets ;

- une liste de conseils est détaillée pour améliorer notre présence dans les secteurs prometteurs et sur la façon dont les Français doivent choisir leurs stratégies financières, partenariales, administratives, etc.

B - POUR L'INDE

- Deux types attractifs de pôles de développement pour les IDE : des zones spéciales à avantages fiscaux et douaniers, et des secteurs de technologie élevée à main-d'œuvre hautement qualifiée ;

- mais une réglementation trop complexe et trop pointilliste pour l'accueil des IDE, malgré les récentes simplifications de procédure mais pas de fond. Pour les importations, nécessité de la poursuite des allègements des droits de douane.

- handicaps d'une justice de contentieux trop lente, complexe, hétérogène ; et handicap du fédéralisme indien multipliant les centres de décision, les risques de divergences politiques, et les « guichets onéreux ».

C - DEUX PROBLEMES « TRANSVERSAUX » RENDANT DELICATE L'APPROCHE DES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS DU SUD

1. Les délocalisations d'activités en provenance des pays occidentaux sont l'effet de l'attraction des faibles coûts salariaux de main-d'œuvre nouvellement qualifiée et de l'informatique qui abolit les distances. Ayant débuté par l'externalisation des fabrications en série, elles se poursuivent par celles de l'ingénierie et celle de la production de services. Quatre types de délocalisations sont observés en Inde : activités manufacturières ; recherche et développement ; services informatiques de traitement des données ; centres d'appel.

Elles commencent à être mal ressenties dans des pays émetteurs de transferts ou de travail, quoique des effets induits peuvent provoquer en retour des activités nouvelles ou fortifiées dans ces pays. La France est peu concernée encore, notamment en Inde malgré l'attrait de salariés locaux de mieux en mieux formés ; mais les situations peuvent évoluer par l'effet de la mondialisation des champs de concurrence économique.

2. Le respect des droits sociaux

Les localisations d'activités sont aussi influencées par le différentiel dans la bonne observance des droits sociaux entre le Nord et le Sud :

- la législation du travail en Inde et son champ d'application restreint.

- le problème du travail des enfants en Inde. Difficulté de sa résorption. L'OIT a projeté un programme mondial pour son éradication par l'alphabétisation. Evolution lente vers la normalisation du travail féminin.

- comment contrôler le respect des normes sociales ; par l'OMC ou par l'OIT ?

- les initiatives dites de « clauses sociales » : les audits sociaux d'entreprises ; les labels sociaux ; les codes de « bonne conduite ». Elles témoignent d'un commencement de responsabilisation des acteurs économiques.

*

* *

En conclusion, l'Inde pourrait, dans les trente à quarante ans, devenir l'une des cinq ou six principales puissances économiques du monde. La France devrait dès maintenant s'engager avec elle dans un partenariat économique plus intense qui déploierait un tissu de relations porteuses dans la future nouvelle donne des relations mondiales, dans le souci aussi de participer à un meilleur équilibre de développement entre les deux grands géants asiatiques.

Avec les autres pays développés, elle devrait aussi, face aux tendances de glissement vers le Sud des gisements d'activités, organiser la préservation de son niveau d'emplois et aider les pays en développement à combler leur différentiel social.

Georges ABADIE

Ancien membre du Conseil Constitutionnel

Grand Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

Membre de la section des relations extérieures du Conseil économique et social

Né le 21 novembre 1924 à Tarbes
Croix de guerre 39-45 au titre des FFC (réseaux du BCRA)

Licencié es lettres – licencié en droit

Sciences politiques – diplômé du CHEAM (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes)

Carrière

• dans le corps préfectoral :

- divers postes de sous-préfet (notamment de Bastia, de Toulon), de secrétaire général des affaires régionales, ou de préfecture,

- préfet de la Savoie, préfet de la Manche, préfet de la Région Auvergne, préfet de la région Aquitaine

• autres :

- directeur central de la Sécurité publique,

- trésorier payeur général,

- divers cabinets ministériels (Agriculture-Budget-Finances),

- Conseiller d'Etat (S.E.)

Autres travaux

• étude sur les terres à boulbènes du piedmont pyrénéen (Institut de géographie de Toulouse) ;

• monographie de la Petite Kabylie (Editions du CHEAM) ;

• la sécurité dans les stations de ski (Centre national d'études sur la montagne)

■ Publication 01 44 43 60 47

Service de la communication

■ Diffusion 01 44 43 63 30

Service des archives et de la distribution

■ Service de presse 01 44 43 61 25/21

■ www.ces.fr